



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **FALCONIS SàRL**, Chemin de Magnenèche 6,
1867 Ollon VD
2. Date du prononcé de dissolution: 14.07.2017
3. Suspension de faillite: 21.08.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 11.09.2017
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Par décision de la Présidente du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois du 14 juillet 2017, la société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731b CO, sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite.

But: commerce, négoce et fourniture de matières premières, notamment du pétrole brut, des produits pétroliers, du gaz ainsi que des produits dérivés du pétrole et du gaz, le stockage, le transport et la distribution de tels produits, les services dans le cadre de cette activité ainsi que tous autres services, notamment financiers et administratifs, aux sociétés poursuivant le même but.

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois
1800 Vevey 1

03716591

